

Jean-Baptiste André Godin à monsieur A. Lheureux, 21 mars 1866

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[21 mars 1866](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Lheureux, A.](#)

Lieu de destinationCharleville-Mézières (Ardennes)

Description

RésuméSur le procès opposant Godin à Corneau frères. Godin informe Lheureux que les experts ont écrit à Cantagrel qu'ils avaient reçu les conclusions de Corneau frères et les excuses de ces derniers pour le retard de cet envoi dû à la maladie de leur avoué. Godin précise que ses propres conclusions ont été transmises aux experts il y a près d'un an et que le retard est dû à Corneau frères. Il ajoute que monsieur Dubois a appris que Corneau frères voulaient abandonner l'affaire. NotesGodin cite une lettre de François Cantagrel du 11 mars 1866, conservée au Cnam dans la correspondance passive de Godin (FG 17 (2) c).

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)
- [Corneau frères](#)

- [Dubois, Émile](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (8)

Collation1 p. (315r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 15/01/2024
